

GUIDE POUR LA DEMI-PENSION L'HEBERGEMENT ET LE TRANSPORT A BAILLARGUES

Vivre, se loger, étudier et travailler à Perpignan, c'est un véritable petit défi pour nos futurs jeunes apprentis, qui quasiment sortant d'un système scolaire bien rodé tel que l'Education Nationale où tout était facile avec un logement le plus souvent chez les parents ; l'insouciance et la banalité allaient de pair avec leur mode de vie et de fonctionnement.

Mais, toutes les bonnes choses ont une fin et voici nos futurs apprentis lancés dans le grand bain de l'apprentissage avec ses lots de joie et de peine.

Tel est l'un des véritables challenges du jeune voulant se former au Centre de Formation.

Malheureusement, le C.F.A.I Languedoc Roussillon ne possède pas de possibilités d'hébergement en son sein, cependant nous allons essayer de rassembler dans ce guide toutes les informations et possibilités qui peuvent exister et s'offrir à vous afin de vous permettre de trouver rapidement le logement qui vous sera le plus approprié. Bonne lecture.

Quelques petits conseils et définitions pour commencer :

Un contrat de location :

C'est un document qui vous engage avec un propriétaire de logement (privé ou public) à payer en contre parti d'un bien (studio, T1, etc), un loyer mensuel défini entre les deux parties, des éventuels charges liées à ce logement (Electricité, Eau, charges parties communes d'entretien et de maintenance)

Vous pouvez également être amenés à verser un dépôt de garantie ou de caution (somme d'argent conservée par le bailleur, souvent équivalente à un loyer pour garantir un loyer impayé, des dégâts potentiels qui seraient fait dans le logement, etc) .

Cette somme est restituée normalement par le bailleur à la date de fin du contrat de location.

Le locataire doit également se couvrir obligatoirement avec une assurance multirisque habitation, il peut être aussi redevable de la taxe d'habitation (si logement occupé au 1 Janvier de l'année civile)

Pour restituer son logement, il faut prévenir son propriétaire par une lettre recommandé avec accusé de réception, rappelant les termes du préavis de location, et la date de fin de location souhaitée).

N'oubliez pas qu'à votre départ, vous devrez effectuer un état des lieux de sortie, comme lors de votre entrée dans le logement, ou vous stipulerez d'éventuels remarques, défauts, constatations par écrit.

Le propriétaire peut vous demander de laisser libre accès à votre bien, pour d'éventuels visites pendant la période de ce préavis.

LE LOGEMENT PROPOSÉ :

Le nombre de pièces est toujours indiqué hors cuisine, salle de bains et WC.

La salle de bains comporte au minimum une baignoire et un lavabo ; la salle d'eau, une douche et un lavabo, les WC peuvent y être intégrés ou bien être séparés.

Quant à la cuisine, elle peut être indépendante ou bien ouverte sur le séjour.

(on parle alors de «cuisine américaine» voire de «kitchenette» pour un petit coin cuisine).

Le type de logement est souvent exprimé par une lettre (généralement «T» ou «F») suivie d'un chiffre qui correspond au nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bains).

Quelques exemples :

- **Studio** : une seule pièce principale faisant office de chambre, séjour, cuisine avec une salle d'eau ou de bains et un WC.
- **T1 ou F1** : une seule pièce principale avec cuisine séparée.
- **T1bis ou F1bis** : deux pièces avec la cuisine ouverte sur le séjour.
- **T2 ou F2** : deux pièces plus une cuisine séparée.
- **T3 ou F3** : trois pièces plus une cuisine séparée.
- **Chambre chez l'habitant** : pièce en principe toujours meublée (parfois sommairement), située dans la maison ou l'appartement même du propriétaire et comprenant le plus souvent un accès à la cuisine, la salle d'eau et aux sanitaires.
- **Chambre indépendante** : généralement pièce unique, petite, meublée ou non, au confort souvent précaire (toilettes et douche sur le palier). Attention, les propriétaires ont obligation de fournir un logement décent (décret janvier 2002) qui respecte des normes de surface et de confort

A savoir également :

- **Logement meublé** : logement doté d'un minimum d'ameublement et d'équipement électroménager permettant la vie courante du locataire
- **Logement équipé** : logement doté d'une cuisine équipée (au minimum réfrigérateur, plaques de cuisson, évier).
- Ne pas confondre avec logement meublé !
- **Mezzanine** : espace aménagé entre le sol et le plafond d'une pièce principale, accessible par une échelle ou un escalier.
- **Duplex** : appartement sur deux étages réunis par un escalier intérieur.

Location :

Il existe également différents types de location :

- La location simple : bail établi entre un bailleur propriétaire et un locataire
- La colocation : consiste à louer un logement à plusieurs personnes, la bonne entente des locataires est gage de bon déroulement de la location, chaque colocataire signe individuellement un contrat de location unique,

Conseils :

Pour effectuer une bonne recherche :

- **viser votre localisation géographique** souhaitée
- **connaître votre budget**
- **estimer votre durée de location**
- **savoir le type de bien recherché** (chambre, studio, T1, T2,...)
- **cibler le mode de logement** désiré

Afin d'affiner vos prospections, essayez de vous munir d'un plan de la ville (pour voir les accès des transports publics par exemple) ainsi que de la région pour vous permettre de faire des recherches plus efficaces et précises et surtout, armez-vous de patience et de sérénité car parfois, vous pourrez trouver le chemin assez long ...

Exigez un bail écrit entre les deux parties ce qui vous permettra de vous engager envers vos droits et obligations pour tous types de location (bail, état des lieux, ...) mais aussi de vous protéger ainsi que le titulaire du bien immobilier.

N'oubliez pas que lorsque vous devenez locataire d'un bien (c'est à dire le paiement d'un loyer et de charges par

mois), il vous reste bon nombre de petites sommes à financer tel les frais d'agence, la caution (au début de la transaction), la taxe d'habitation, l'assurance habitation, les factures de téléphone et d'électricité, etc ...

Dans tous les cas de figure, vous devez faire une demande d'aide au logement (AL, APL, etc) à la Caisse Allocation Familial (CAF) (soit par courrier, soit par Internet), on ne sait jamais ...

AIDE ACCES LOGEMENT

- **Mobili-pass** : cette aide doit être demandée dans les 6 mois de la date d'embauche et est destinée à couvrir certaines dépenses liées à la mobilité professionnelle (70 km par rapport au domicile initial ou un transport public de plus de 1H15 minutes), attention, si vous quittez votre logement avant l'échéancier fixé, vous devrez restituer les sommes versées (Plafond MAXI n'excédant pas 3 500 euros)
- **Mobili-Jeune** : Subvention de 100€ par mois MAXIMUM viré par trimestre sur présentation des quittances de loyer ou bulletin de salaire, dans la limite de 36 mois, soit 3 600€, sur la durée du contrat pour tout alternant de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, et ne gagnant pas plus de 100% du SMIC.

- Cette aide fonctionne avec un logement conventionné ou non, location ou colocation et vient en déduction des Aides au logement type APL Attention, la demande doit être effectuée au plus tard dans les 6 mois du début du cycle de formation.

- **Loca-Pass** : tout alternant de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, c'est un prêt à taux zéro pour le financement du dépôt de garantie ou de caution, lors d'une location (attention, le montant du loyer doit être maxi 500€, valable pour cette caution et dans la limite d'un remboursement de 25 mois MAXI).

En cas de départ avant échéance, il faut rembourser le prêt dans les 3 mois suivants.

La demande doit être effectuée au plus tard dans les deux mois d'entrée du logement

- **Le Fond de Solidarité Logement (FSL)** : permet d'aider des familles ou personnes rencontrant des difficultés financières (demande à effectuer auprès d'un travailleur social du département, CCAS, mairie, CAF, centre social, etc) pour prendre en charge par celui-ci tout ou partie des frais d'agence, de cautionnement, du premier loyer, de charges (EDF, eau, assurance habitation, etc)

- Cette subvention est donnée par une commission après étude de votre dossier (ressource financière, montant loyer, etc)

AIDE FINANCE PAR LA REGION

Grace à la nouvelle carte jeune apprentis éditée par la Région depuis cette année 2018, vous pouvez percevoir un certain nombre d'avantages et aides financières comme des aides aux transports, hébergements, et restauration, aide au permis de conduire (niveau V) et au 1^{er} équipement (sous condition), acquisition d'un ordinateur portable individuel (sous condition) ainsi que des réductions dans différents types d'enseignes. (plus d'informations sur le site de la Région)

Pour obtenir cette carte : www.laregion.fr/marentree ; et remplir le dossier d'inscription et joindre les pièces justificatives demandées : inscription en Juin, réception de la carte fin Août à domicile après validation du dossier ; renouvellement automatique pour anciens bénéficiaires.

Aide au logement : Pour les apprentis qui prennent un logement spécifique uniquement pour leur temps de formation au CFAI, et leur temps d'alternance, vous pouvez percevoir une **aide financière du logement** allant de 300€ à 480€ suivant différentes conditions.

ATTENTION : Vous êtes dans l'obligation de choisir entre cette aide (Région) et l'aide au logement (APL délivré par la CAF), en aucun cas, vous ne pourrez cumuler ces deux aides, attention, un risque de contrôle peut exister.

Aide à la restauration : Forfait annuel donné par la région par virement bancaire, d'un montant oscillant entre 90€ et 120€ calculé en fonction du revenu fiscal (N-1)

Aide aux transports en Commun : Via la carte liO : la Région vous aide à avoir un transport collectif unique, l'objectif étant de faciliter le trajet de l'usager de bout en bout, basés sur les 3 piliers de transport : le TER, le transport en commun et les gares et pôles d'échanges multimodaux.

Aide au transport individuel : Pour les apprentis utilisant leurs véhicules personnels : 3 forfaits existent qui varient de 100€ à 200€ suivant la distance « domicile principale-lieu de formation » et ayant automatiquement plus de 10 KM entre les deux points.

Aide au premier équipement : prise en charge d'une partie du matériel professionnel selon le niveau d'étude IV et V.

Aide au permis de conduire : d'un montant maximum de 1500€, il faut que l'apprenti soit domicilié en Languedoc-Roussillon, inscrit dans un diplôme d'étude niveau V (CAP), et que l'apprenti s'inscrive dans une auto-école agréée « Permis à 1€ par jour », demande à faire sur le site de la Région.

OBJECTIF

POUR BÉNÉFICIER DES AVANTAGES
 Demande ta carte sur www.cartejeune.laregion.fr à partir du 1^{er} juin.

LES AVANTAGES

- la gratuité des manuels scolaires et du 1^{er} équipement professionnel
- l'aide à la lecture de loisirs
- l'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS)
- l'aide à l'acquisition de la Rdi : ton ordinateur portable personnel
- les aides au transport, hébergement, restauration (pour les apprentis.e.s seulement)
- l'aide au permis de conduire (pour les apprentis.e.s seulement)

DANS TON ÉTABLISSEMENT, LA CARTE TE SERVIRA À

- l'accès à la restauration scolaire
- l'accès aux locaux

SUR PRÉSENTATION DE TA CARTE JEUNE RÉGION, TU OBTIENDRAS

- pour les lycéen.n.e.s : le prêt de tes manuels scolaires et le don du 1^{er} équipement professionnel
- pour les apprentis.e.s : le don de ton 1^{er} équipement professionnel

REPRISE DES MANUELS SCOLAIRES

Pour les départements du 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

- à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 13 juillet, la Région rachète tes manuels scolaires. Pour connaître la date précise, renseigne-toi auprès de ton établissement.
- après reprise, la Région créditera un montant sur ta Carte Jeune Région utilisable dans les librairies et maisons de la presse affiliées.

LE SÉSAME INDISPENSABLE POUR LES AIDES RÉGIONALES...

CARTE JEUNE RÉGION

Nous contacter : Appelez-nous au 03 87 75 73 33
 #MaCarteJeune

MISSION

FACILITER TES DÉMARCHES POUR L'OBTENTION DES AIDES RÉGIONALES

Les différents dispositifs régionaux en faveur des lycéen.nes et apprentis.e.s d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sont réunis sur un seul support :
 La carte Jeune Région
 Une carte nominative avec photo qui va t'accompagner tout au long de ta scolarité ou de ta formation.

Et son site dédié : www.cartejeune.laregion.fr

... À DEMANDER AVANT LA RENTRÉE

La Carte Jeune Région est financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.

PLUS D'INFOS SUR www.cartejeune.laregion.fr

ACTION LOGEMENT

L'organisme ACTION LOGEMENT peut également vous apporter leur connaissance dans votre recherche dans votre démarche d'accompagnement vers un logement, dans le cas d'une mobilité sur le lieu de formation ou sur le lieu de l'entreprise, Vous pouvez prendre contact soit par téléphone au 05.61.14.52.02 ou par mail : valerie.margaron@actionlogement.com

BOUTIQUE LOGEMENT MONTPELLIER

La boutique logement de Montpellier est un service pour faciliter la location des jeunes (notamment apprentis) et vous permettre de constituer un dossier afin de trouver des offres de logement, soit en direct sur son site, soit avec des partenaires privées.

Vous pouvez les contacter : 1 Bis rue de la vieille, 34000 MONTPELLIER, soit par téléphone au 04.99.61.46.65, soit par mail par leur site internet : www.boutique-logement-montpellier.org ou boutique.logement@habitat-jeunes-montpellier.org .

MISSION LOCALE JEUNES

Mission locale des jeunes de l'Agglomération de Montpellier
1006 rue de la Croix Verte - Parc Euro médecine Bat 6
34090 – MONTPELLIER.
Tel : 04.99.52.23.33

Pour les aides au logement : vous pouvez vous adresser à la CAF pour retirer un imprimé afin de percevoir les fameuses aides Allocations pour le Logement qui vous seront attribués en fonction de votre âge, de votre loyer et de vos revenus : en général vous pouvez percevoir une aide entre 100 à 170 euros pour un loyer étant compris entre 350 et 450 euros.

Il existe différentes types d'aides CAF ; toutes ces aides sont non cumulables :

APL : aide personnalisée au logement : concerne toute personne locataire d'un bien neuf ou ancien qui fait l'objet d'une convention entre un propriétaire et l'Etat.

ALS : cette aide s'adresse à ceux qui ne peuvent avoir l'APL, ni l'AFS.

ALF : Pour apprentis qui ne peuvent avoir d'APL car ont des enfants, personnes à charges, ou mariées.

Idem pour les versements de caution ou organisme cautionnaire : si vous souhaitez avoir un tiers qui vous cautionne parce que vous n'avez peu ou pas assez de ressources, vous pouvez vous adresser à plusieurs institutions qui vous prêteront une certaine somme d'argent sous forme de prêt à des taux très attractifs.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRIX PRATIQUES A TITRE INDICATIF :

Type	Chambre 8-15M2	Studio 9-25 M2	T1 20-30 M2	T1 Bis 25-35 M2	T2 30- 50 M2	
Prix mini euros	200	350	400	500	600	CC
Prix maxi euros	300	450	500	600	750	CC

Les écarts de prix s'expliquent suivant la nature des services proposée, la superficie, l'équipement, ...

RESIDENCE L'ALTERNANCE



Logements autonomes pour jeunes en insertion professionnelle, actifs en mobilité professionnelle ou en apprentissage.

PRESTATIONS

- Logements meublés et équipés
- Résidence neuve sécurisée
- Parking
- Local vélos
- Laverie

LOYER*

T1 - 20 m² : 418,61 €
 charges eau et électricité comprises

* Logements locatifs soumis à conditions de ressources



- Pas de frais d'agence
- Loca-Pass pour financer la caution
- Disponible de suite

Votre demande doit nous parvenir rapidement :

Action Logement Services
 Immeuble Europa
 107 Allée de Délès - CS 90090
 34965 Montpellier Cedex 2

AFF-LOUER - Document non contractuel - Action Logement Services
 50 au capital de 20 millions d'euros - RC 5 824 541 148 Paris - 15 mai 2017

CONTACTEZ-NOUS

05 61 14 52 02 / valerie.margaron@actionlogement.fr
 05 61 14 53 39 / mariegabrielle.bourgon@actionlogement.fr

ActionLogement

Cette résidence se situe à deux minutes et en face du CFAI LR, les apprentis doivent être majeurs, pour pouvoir y accéder.

L'inscription est réellement prise en compte après acceptation de votre dossier au CFAI, après signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou d'une promesse d'embauche et après inscription et validation de votre dossier par les services Action Logement et Adoma.

Attention : Le nombre de places est limité, les premiers inscrits et remplissant **TOUTES** ses conditions seront les premiers servis.

FOYERS D'HEBERGEMENT

Le locataire et le propriétaire ont des droits, des obligations qui les unissent (contrat de location, bail, assurance)
Prenez la peine de bien les lire et de les respecter afin d'éviter les mauvaises surprises !!!

Association Accueil en France :

Le principe est de résider au sein d'une famille d'accueil en louant une chambre.
(Très recherché pour les apprentis mineurs pour note site de Baillargues)

Accueil en France Tarifs 20 Euros la nuit, 325 Euros le mois
241, rue Louis Lépine 26 Euros en ½ pension
34000-MONTPELLIER site : www.aef-asso.fr
Tel : 04/67/64/96/65 Port : 06.24.96.35.11.

Serviettes et draps sont mis à votre disposition par les familles, différentes types de formules, nuitée, demi-pension, pension complète, remplissez la fiche d'information du site et la retournez par mail afin de faciliter la recherche de votre famille d'accueil sur Montpellier.

ESPACE MONTPELLIER JEUNESSE :

L'Espace Montpellier Jeunesse Ouvert de 12H00 à 18H00 la semaine
6 Rue Maguelone mail : christophe.leplatre@ville-montpellier.fr
34090-MONTPELLIER
Tel : 04/67/92/30/50 Port : 06/70/03/46/40

Cette espace met à disposition des dossiers pour des logements pour étudiants, des petites annonces, des informations pour les sorties.

GÎTES et AUBERGES DE JEUNESSE

GÎTES De France HERAULT :

Maison du tourisme
1977 Avenue des Moulins
34184-MONTPELLIER CEDEX 4
Tel:04/67/67/71/62 - Fax : 04/67/67/71/69
Web : www.gites-de-France-herault.fr

Auberge de Jeunesse

Impasse de la Petite Courraterie
Rue des écoles laïques
34000 MONTPELLIER
Tel : 04/67/60/32/22 - Fax : 04/67/60/32/30
site : www.aubergedejeunesse.com

Plusieurs formules à votre disposition de 15 à 25 € selon le cas. Pas de petits déjeuners.

RESIDENCES SERVICES

Proche du CFAI :

L'académie de Montpellier 750, avenue de Montpellier 34740 VENDARGUES Tel : 04.67.16.98.90	Résidence Universitaire Prima VERA 375 Route de Nîmes 34170 CASTELNAU LE LEZ Tel : 04.67.04.02.62	Résidence club Le Mas des Cigales 384 rue des romarins 34160 CASTRIES Tel : 04.67.04.01.67
---	--	---

Plus éloigné :

Résidence GEOLIA – SUN City 70.72 avenue Pont Juvénal 34000 MONTPELLIER Tel : 04.67.13.58.58 ; 06.78.07.35.17	7 Résidences Studéa LAMY MPT différents quartiers centre ville MPT 34000 – MONTPELLIER Tel : 0820.830.820
--	--

APA-LR Organisme gestionnaire du CFAI Languedoc-Roussillon
ZAC Aftalion - 14 rue François Perroux - CS 90028 - 34 748 Baillargues cedex
apprentissage@formation-industries-lr.fr www.formation-industries-lr.fr
Tél. 04 67 69 75 50 - Fax 04 67 69 75 54

L'olivieraie Chemin du floral 34970-LATTES Tel : 04/67/84/31/93	L'Observatoire : 1 rue Henri Guinier 34000-MONTPELLIER Tel : 04/67/58/99/88	Les Citadines 588 Boulevard d'Antigone 34000-MONTPELLIER Tel : 04/99/52/37/50	Résidence Le clémenceau 1 rue Bourrely 34000-MONTPELLIER Tel : 04/67/92/93/64
Les Escholiers 240 Avenue de Lodève 34080-MONTPELLIER Tel : 04/67/75/11/91	Les Lauréades 220 rue Pioch de Boutonnet 34090-MONTPELLIER Tel : 09/51/76/56/48	Les Hirondelles 1579, Av de Mende 34090- MONTPELLIER Tel 04/67/63/46/85	Le Kaelis 1050, Av du mondial 98 34000-MONTPELLIER Tel : 04/67/20/09/57
Résid Scarlett et Soleillades Avenue des jockeys 34250-Palavas-les-flots Tel : 04/67/6849/69	Résidence du Prévost 1269, rue de l'évêché Maguelone 34250-Palavas-les-flots Tel : 04/67/68/38/20	Résidence l'Albatros 1101, avenue Maguelone 34250-Palavas-les-flots Tel : 04/67/50/62/75	

Toutes ces résidences sont constituées sous forme de logement type étudiant comme des chambres individuelles, des studios, des T1 qui se composent en moyenne de 100 à 200 logements ; mais du fait de la crise du logement actuel, beaucoup d'entre elles sont déjà réservées, il faut donc appeler car ces appartements sont gérés au cas par cas. Ces hébergements sont entièrement meublés et équipés pour la plupart (lit, table, chaise, « Kitchenette », salle d'eau, WC, etc)

Les loyers sont autour de 350€ CC pour des studios, 450€ pour des T1, 500€-600€ pour des T2 par mois, avec de nombreux services qui vont avec : service de laverie, accès WIFI, garage à vélo privatif, salle commune avec différents services, etc.

APART'HOTELS

Citadines Apart'Hotel Sainte Odile les estudines 195 rue du pré aux clercs 34090-MONTPELLIER Tel : 04/99/61/95/00 A partir de 20€/nuit	Apart'City OVALIE 41 rue Gilles MARTINET Quartier OVALIE 34000 - MONTPELLIER Tel : 04/67/99/45/30 A partir de 60€	Citadines Apart' Antigone Montpellier 588 Boulevard Antigone 34000-MONTPELLIER Tel : 04/99/52/37/50 A partir de 60€/nuit
Rés. SuiteEasy TropiCampus 1101 Avenue Agropolis 34090 – MONTPELLIER Tel : 06.17.32.28.60 A partir de 20€/nuit	Appart'city Confort Millénaire 418 rue du Mas de Verchant 34000 – MONTPELLIER Tel : 02.53.55.74.80 A partir de 25€/nuit	Appart'city Montpellier Saint Roch 29 Boulevard Berthelot 34000 - MONTPELLIER Tel : 02.53.55.74.80 A partir de 30€/nuit

Un mélange très « tendance » entre un appartement et un hôtel avec un confort et un bien être haut de gamme (entièrement équipé : meubles, vaisselle etc) dans un style contemporain et chaleureux et les petits « à côté in » comme la piscine, le sauna, le hammam, de somptueuses terrasses ou salons de détente ainsi que leurs jolies bars très « design » suivant le prestataire.

Petit bémol : le coût qui reste généralement assez onéreuse du fait du « standing », type de logement basé plus sur le centre de Montpellier.

HOTELS

PROCHE DU C.F.A.I. :

Fast Hôtel 26 Avenue de La Biste 34670 - BAILLARGUES Tel : 04.67.91.93.93 54 € la nuit + 8€ le petit déjeuner	Le cheval blanc 219 Rue François Mitterrand 34130 - MAUGUIO Tel : 04.67.29.31.88 62€ + petit déjeuner
---	---

Hôtel Formule 1
34 Avenue des romarins
34130 SAINT AUNES
Tel : 0891.705.323
44euros la nuit + 6 euros le petit déjeuner

Sud Hôtel
1315 Rue Hélène BOUCHER
34130 MAUGUIO
Tel : 04.67.22.46.43
61 euros la nuit + 7 euros le petit déjeuner

Hôtel Première Classe
Montpellier Est - Zac Mas de Figuières
1225 Rue Hélène BOUCHER
34130 – MAUGUIO
Tel : 06.67.64.15.09/ 63 € nuit + 6 € petit déjeuner

Hôtel Les Châtaigniers
RD 613 (EX RN 113)
34740 - VENDARGUES
Tel : 04.67.70.37.94
49 euros la nuit et 8 euros le petit déjeuner

AGENCE IMMOBILIERES :

FARO Immobilier
2 Place de la poste
34670 –BAILLARGUES
Tel : 04.67.70.41.58

Agence Immobilière 114
380 Rue des écoles
34670–BAILLARGUES
Tel : 04.99.06.50.88 ou www.agence114.fr

Agence Azur Immo
11 rue Maréchal JOFFRE
34130- BAILLARGUES
Tel : 04.67.68.01.25

DOMAINE et FERME :

Le Domaine de BACCHUS
291 rue du Stade
34400 SAINT CHRISTOL
Tel 04.67.86.86.22

Possibilité de location, à la nuitée, à la semaine, au mois, un appartement meublée et équipée pour 2, 4 ou 6 personnes, différents types de forfait individualisé en sus, à partir de 60€..
Ouvert toute l'année.

ANNONCES DE PARTICULIERS :

Proche du CFAI à BAILLARGUES :

Apprenti mineur

Chambre de 25 M2 comprenant un lit, un canapé,
1 salle d'eau, 1 WC, 1 micro-onde, 1 frigo
250 € CC - Tel : 06.26.37.31.50

Chambre de 10 M2 comprenant 1 lit, 1 bureau, 1
armoire, 1 salle d'eau, 1 WC
180 € CC - Tel : 06.78.61.35.25

Chambre en location de 12M2, lit 140 cm, salle
d'eau et utilisation de la maison commune, piscine,
Internet, Possibilité de restauration,
20€ la nuitée, 25€ la demi-pension, Tel: 06.30.12.13.77

Chambre de 16 M2 dans villa, proche du Golf,
lit 140 cm, WC et salle d'eau contigue, 20€ la nuit,
Petit déjeuner compris, 25€ la ½ pension,
Tel : 06/98/99/04/15

Tous types Apprentis

Loue F2 de 40 M2 environ avec chambre avec lit, canapé,
WC, jardin, terrasse et parking privatif. Baillargues
Disponible à partir du 29 Aout 2016 - Tel : 06.22.04.17.14

Loue un grand T3 en colocation sur Baillargues
Entièrement meublé et équipé.
Loyer : 400€/mois – Tel : 06.03.99.88.22

Loue studio 25 M2 meublé centre du village, entièrement
Equippé, salle d'eau, kitchenette, loyer charges comprises
500€ par mois – Tel : 06.30.39.65.79

Loue studio meublé à Baillargues avec salle d'eau,
WC, 2 lits 90, frigo, micro-onde, TV, etc, piscine
loyer : 370€ CC – Tel : 06.62.56.83.43

SAINT BRES, 2 chambres, 1 salon, 1 cuisine, 1 salle d'eau,
Dans maison ; loyer : 650CC/ mois.
Tel : 06.47.18.44.33

Chambre en location, 1 lit, armoire, bureau,
Possibilité de repas sur place, mineur en priorité,
Tel : 06.09.14.92.12 ou 04.67.70.78.36.

APA-LR Organisme gestionnaire du CFAI Languedoc-Roussillon
ZAC Aftalion - 14 rue François Perroux - CS 90028 - 34 748 Baillargues cedex
apprentissage@formation-industries-lr.fr - www.formation-industries-lr.fr
Tél. 04 67 69 75 50 - Fax 04 67 69 75 54

SAINT BRES, logement de 35 M2, 2 chambres, 1 cuisine
Équipée, 1 salle d'eau, 1 salon, 25€/nuitée.
Tel : 06.89.64.73.80.

Studio meublé 21 M2, chambre sur mezzanine,
Salle d'eau, cuisine équipée, jardin, terrasse,
A MAUGUIO : 380€/mois, tel : 06.77.10.35.43

Loue studio neuf meublé de 20 M2 à BAILLARGUES coté
Gare TER, équipé avec parking et commerces, 560€ CC
Par mois, Tel : 06.45.91.87.81

Loue studio de 31 M2 centre ville BAILLARGUES
(RC) avec chambre, coin kitchenette, etc
Loyer 188€CC – tel : 04.67.87.48.61

SAINT BRES, Studio, accès par le jardin avec terrasse,
Tout équipé, salle d'eau, toilettes, clim réversible, etc
150€ la semaine - Tel : 06.09..48.37.74.

Loue studio au CRES, meublé, équipé, parking,
arrêt tram Via Domitia, 5 minutes, 550€ CC
Tel : 06.13.43.88.33

MUDAISON, (4Km CFAI), loue grand T2 équipée et neuf,
Possibilité logement 2 personnes, 720€ toutes charges
Comprises. Tel: 04.67.87.41.98 – 06.62.31.88.38

MAUGUIO, studio meublé de 21 M2,
chambre mezzanine, salle d'eau, cuisine équipée, 350€
Loyer + 30€ CC, jardin, parking, Tel: 06.77.10.35.43

Loue studio 30M2 meublé et équipé (cuisine, eau) RN 113,
A BAILLARGUES, loyer 450€, possibilité de faire
Colocation. Tel : 06.24.23.93.59

Maison avec 2 chambres 70 M2, meublé et équipé
à BAILLARGUES. Possibilité de faire colocation.
Loyer : 980€, Tel : 06.24.23.93.59.

MUDAISON, loue T2 40 M2 meublé et
Equipé, Cœur village, loyer 584€ Charges
Comprises, Tel : 06/13/34/40/65

MAUGUIO, studio 22 M2entièrement meublé et
équipé avec parking, loyer 320€ + 30€ Charges,
Tel : 06/45/80/48/72.

Plus éloigné :

MPT, location chambre étudiante
Avec salle d'eau, terrasse et jardin
15 euros la nuit, 200 euros le mois
Tel : 06/11/83/10/30

Loue chambre meublée à MONTPELLIER
cuisine + salle d'eau centre ville
350 € / mois
Tel : 06/07/16/33/18

MUDAISON, loue T2 40 M2 meublé et
Equipé, Cœur village, loyer 584€ Charges
Comprises, Tel : 06/13/34/40/65

MAUGUIO, studio 22 M2entièrement meublé et
équipé avec parking, loyer 320€ + 30€ Charges,
Tel : 06/45/80/48/72.

Loue PALAVAS Studio terrasse couverte
Résidence privée avec place de parking
420 €/mois charges comprises (sauf EDF)
Tel : 04-67-92-25-91

Loue chambres meublées et équipées + linge
proche centre ville MONTPELLIER, cuisine,
douche, 375€/mois toutes charges comprises
Tel : 04/67/54/63/14 ou 06/70/97/20/32

Loue F2 meublé à PALAVAS 35 M2, RDC,
442€/mois charges comprises, APL
Tel : 06/60/70/76/81

Loue chambres meublées dans appartement 70M2 terrasse,
cuisine, salle d'O, parking, centre ville MONTPELLIER
360€/mois toutes charges comprises
Tel : 06/07/16/33/18

Loue studio entièrement meublé F1
2 couchages 600€/mois + 50€ charges
PALAVAS dans résidence fermée
Tel 04/67.71/12/14

Loue dans résidence fermée à PALAVAS
chambre meublée avec point d'eau
400€/mois + 50€ de charges
Tel : 06/81/39/92/48

Loue chambre + gde cuisine + salle d'O
Meublé à MONTPELLIER Chamberte avec jardin
Loyer 450€/mois ou 2 semaines 350€ C.C.
Tel : 06.76.11.92.67

Loue à PALAVAS, studio de 26M2 tt équipé et meublé
2 couchages proche Bus de sept. A juin 430€ C.C
Tel : 06.79.14.18.73 ou 04.67.68.90.06

Loue chambre de 20 M2 avec salle d'eau
Frigo, TV, vaisselle, WIFI, dans un Mas
Sur LATTES, prix à définir, Tel : 06.67.37.71.43

Loue T2 de 43 M2 à PALAVAS, entièrement meublé et
équipé – Loyer : 640€, 50€ de charges
Tel : 06.79.44.00.53

Loue studio 22M2 meublé et équipée, centre
Historique MONTPELLIER, Tram WAY et Bus 100 M,
Loyer : 445€ et 50€ Charges, Tel : 06.07.16.33.18

Loue T1 Bis dans résidence, à CARNON Plage,
27M2, meublé et équipé, loyer : 420€
Commerces à proximité, Tel: 06.21.03.94.31

Appartement LUNEL T3 pour colocations, 3chambres
Séparés, 1 salle d'eau et 1 cuisine en commun, 1 étage
Loyer : 260€CC/pers – APL possible. .Tel : 06.98.96.66.10

Loue maison 80 M2 à PALAVAS entièrement meublée
équipée – Loyer : 980€/mois et provision de charges
Tel : 06.79.44.00.53

JOURNAUX D'ANNONCES GRATUITES :

MIDI LIBRE 6 rue Maguelone 34000-Montpellier www.midilibre.com(annonces)	ANNONCES VERTES 5 Faubourg de Nîmes 30000-Nîmes www.annoncesvertes.com .	PARU VENDU 34 2 rue Charles Amans 34000-Montpellier www.paruvendu.fr .	TOP HEBDO 11 rue Maguelone 34000 - Montpellier www.Petitesannonces.fr
--	---	---	--

ADRESSES DE SITES INTERNET

www.leboncoin.fr	www.espace-etudiant.com	www.trivago.fr
www.petites-annonces.fr	www.lindic.fr	www.bonjour.fr
www.seloger.com	www.logement-étudiant.com	www.entrepaticuliers.com
www.airbnb.fr	www.apparteger.com (colocataire)	www.booking.com

Un conseil : déposer aussi une annonce en ligne reprenant vos doléances (budget, type de bien,..)

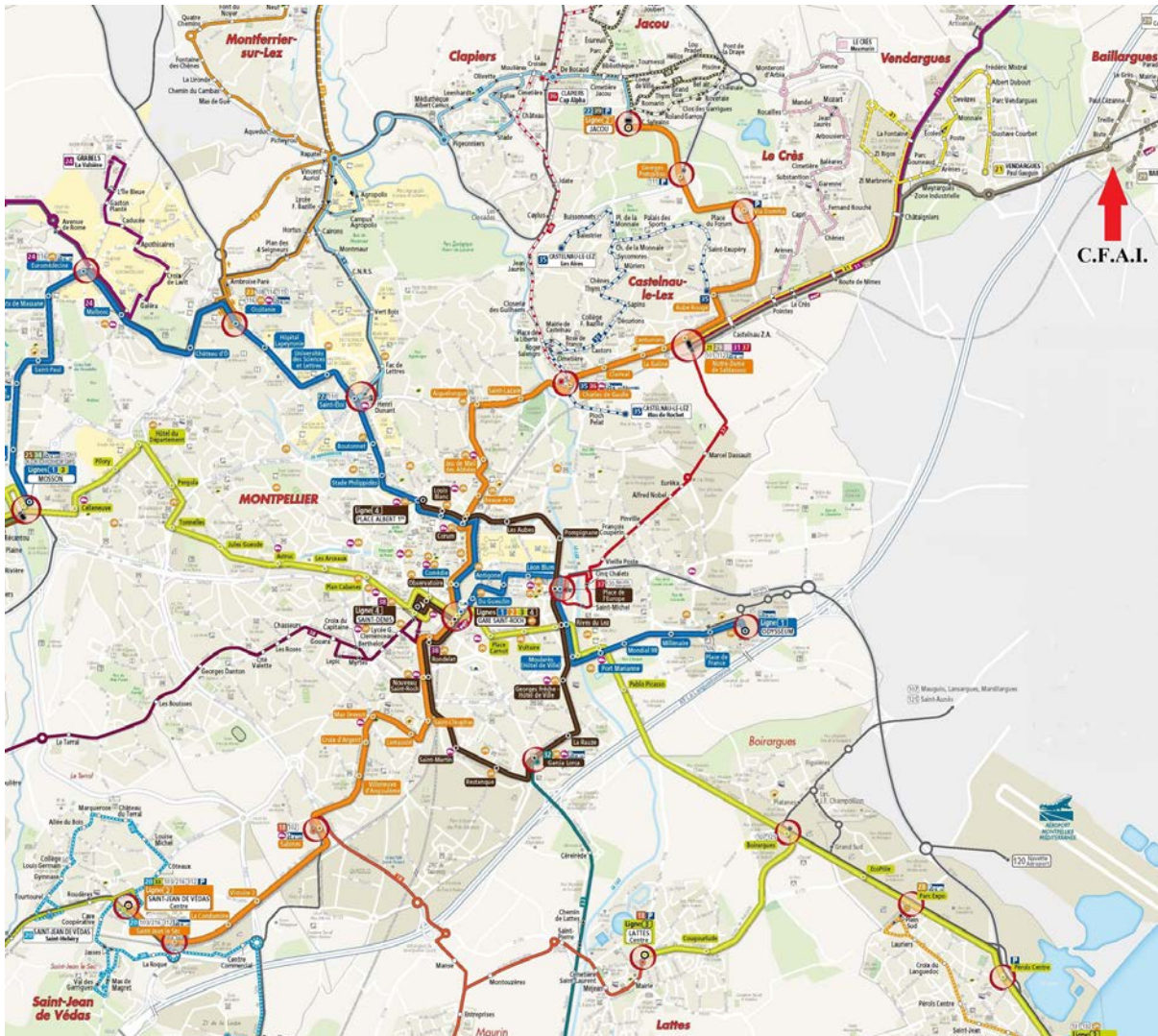
Vous y trouverez de nombreux sites, généralistes ou spécialisés, qui proposent des offres de location.

Leur consultation est gratuite et leur configuration vous permettra d'affiner votre recherche par critères (localisation, type, nombre de pièces, loyer...), n'hésitez pas également à déposer votre annonce.

Certains vous proposeront même des rubriques de conseils, d'informations juridiques, etc. Sites d'agences immobilières, de quotidiens régionaux, d'associations, de petites annonces, etc., vous avez un large choix mais

Attention certains diffuseurs ne vérifient en aucun cas les offres qu'ils mettent à disposition.

TRANSPORT



Légende

Zone urbanisée	Zone d'activités	Château	Terminus ligne de tramway	Terminus bus
Domaine universitaire	Espace vert	Piscine	Station ligne de tramway	Terminus commun bus
Agence commerciale	Limite de commune	Stade	Arrêt dans un seul sens	Arrêt dans les deux sens
Arènes	Lycée et Collège	Cimetière	Pôle d'échange	Desserte à certaines heures
Bibliothèque ou Médiathèque	Covoiturage	Université et École Supérieure	Ligne entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite	
Camping	Maison de quartier	Autre équipement		
Centre commercial	Maison de l'Agglomération	Église		
Centre sportif	Mairie	Golf		
	Musée	Hôpital et clinique		
	Patinoire	La Poste		
		R Tram	Parking sous vidéosurveillance et réservé aux abonnés	
		R Tram Abonnés	Parking en libre accès	

Transport à la demande à certaines heures / ligne régulière en heure de pointe :
 20 28 39

Transport à la demande toute la journée :
 35 36

Accéder au C.F.A.I. :

Par la **SNCF** : Arrêt Baillargues – se renseigner sur les différents horaires et tarifs (carte de réductions, via études, via PRO, KARTATOO) : www.sncf.com ou en agences.

Par le **TRAMWAY et BUS** : Agence commerciale Centre Ville TAM
6 rue Jules Ferry
34000 MONTPELLIER
Tel : 04/67/22/87/87 - Fax : 04/67/22/87/97

Ligne tramway 2 (orange) direction **JACOU** (depuis Montpellier) ; descendre à l'arrêt : **Notre Dame De Sablassou**, puis prendre la ligne de bus n°29 (**SAINT BRES**)- **arrêt François PERROUX** (un uniquement pour le matin et un pour le soir) ou **Arrêt BISTRE** puis traverser le rond point et se rendre à pied dans la zone industriel d'Aftalion au CFAI.

Par la **ROUTE** : Autoroute A9 sortie **VENDARGUES** puis la direction de **BAILLARGUES**.
Au grand rond-point, prendre la première à droite direction Parc d'Aftalion, puis prendre la première à gauche, Rue François PERROUX et aller au bout de la rue.
Continuer sur 500 mètres, le **C.F.A.I** est sur votre gauche près du bâtiment APAVE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	ASTRIA-Action logement	Association information logement (ADIL)
139 avenue de Lodève	145 rue de l'Acropole	410 Avenue de Barcelone
34943 MONTPELLIER cedex 9	CS 69001-34061 MPT cédex2	34000 MONTPELLIER
Tel : 08.10.25.34.80	Tel : 04.67.42.17.70	Tel : 04/67/55/55/55
Assistantes sociales	Conseil Général	Droits et obligations locataire
Mairie de Montpellier	(aide aux transports)	Tel : 04/67/20/50/00
Tel : 04/67/67/66/08.	Tel : 04/67/67/67/67	

CAFETERIA DU CFAI LR

Quelques informations pratiques sur notre cafétéria :

Moyennant un règlement soit par chèque, soit par carte bancaire ou par virement bancaire avant la **prise effective des repas**, les apprentis peuvent venir se restaurer à la cafétéria.

Le repas est facturé **6.50€** par le traiteur au centre de formation, mais les apprentis bénéficient d'une subvention du **CFAI** à hauteur de **2.25€ par repas**, celui-ci leur revenant donc à **4.25€**.

Le Conseil Régional peut également participer à cet effort en versant une subvention à condition d'en faire la demande directement sur le site de la Région : www.laregion.fr/Marentree par le biais de la carte jeune apprenti.

La restauration s'effectue sous forme d'un libre-service comme dans une cafétéria avec un libre choix à faire entre 3 ou 4 entrées proposées, 3 plats chauds, 1 fromage portion ;
3 ou 4 desserts, un fruit et un café.

Les apprentis s'engagent à respecter le bon fonctionnement du self en terme d'horaires (12H15 à 13H15), de règlement et d'hygiènes.

PLAN D'ACCES au C.F.A.I. :



Pour toute information supplémentaire, merci de prendre contact au :

Pôle Formation – UIMM Occitanie
CFAI Languedoc Roussillon
14 rue François PERROUX
34748 – BAILLARGUES Cedex
Tel : 04/67/69/75/50 – Fax : 04/67/69/75/54.
Messagerie : c.ferreira@formation-industries-lr.fr
Internet : apprentissage@formation-industries-lr.fr

BAILLARGUES, le 27 juillet 2018
Carlos FERREIRA
Conseiller Apprentis.